



# DOSSIER DE PRESSE

## Hors la rue



## Le mot de Guillaume Lardanchet, directeur d'Hors la rue

*Nos équipes de terrain sont convaincues depuis des années que l'errance aggravée de nombreux enfants sur le territoire français et leur activité parfois délinquante sont entretenues par des phénomènes d'exploitation relevant de la traite des êtres humains. Qu'elle soit le fait de leur famille, d'organisations criminelles structurées ou encore d'individus aux parcours parfois chaotiques, l'exploitation subie par ces enfants procède de logiques qui transcendent les origines et les parcours des enfants. Le point commun demeure la mise en place d'une emprise qui facilite les passages à l'acte délinquant mais aussi empêche la prise de conscience de leur statut de victime. Le piège est d'autant plus cruel que les discours politiques, médiatiques et parfois les politiques pénales et de protection de l'enfance alimentent un regard biaisé sur des jeunes exclusivement considérés comme des délinquants, et qui de surcroît ne portent pas les habits des victimes idéales. Le procès qui s'ouvrira mi-décembre à Paris montre que le travail mené par les associations de protection de l'enfance, soutenues ici par la Ville de Paris est un préalable essentiel pour permettre à notre système judiciaire de lutter efficacement contre ces phénomènes d'exploitation. Nous espérons qu'il contribuera au travail de reconstruction entamé par les victimes et qu'il servira aussi d'exemples dans d'autres dossiers similaires, au bénéfice d'autres victimes.*

## Affaire "Trocadéro" (voir [communiqué de presse](#))

**En juin 2022**, une enquête de police menée à Paris sur le secteur de Trocadéro a entraîné l'arrestation de sept majeurs et leur incarcération. Ces derniers sont aujourd'hui poursuivis pour traite des êtres humains à l'égard de 12 mineurs qu'ils auraient contraint à commettre des délits via la consommation de stupéfiants. Tous les mineurs victimes de ce dossier sont connus par le projet MNA en errance Paris porté par Aurore et Hors la rue et financé par la Mairie de Paris (soit rencontrés, soit accompagnés par l'équipe en rue et au sein de la mise à l'abri).

**En décembre 2022**, la juge d'instruction en charge dudit dossier a désigné un administrateur ad hoc pour les jeunes visés comme victime. Un travail important a alors été entamé par notre équipe afin de les accompagner et les soutenir dans la reconnaissance de leurs droits (rendez-vous avocat, administrateur ad hoc, soins, sensibilisation aux droits...). En effet, la reconnaissance de ce statut de victime peut leur ouvrir de nouvelles perspectives, tant dans la reconnaissance du préjudice qu'ils ont subi que dans leurs démarches de régularisation sur le sol français.

**Le 10 novembre 2023**, la juge d'instruction a ordonné le renvoi du dossier devant le tribunal correctionnel de Paris. Le procès se déroulera les 14,15, 19 et 20 décembre 2023.



# Notre plaidoyer

## 1. Visibiliser une forme de traite méconnue : la contrainte à commettre des délits

- Méconnaissance d'une forme d'exploitation qu'est la contrainte à commettre de délits par les professionnels (infraction récente, mal connue des policiers, des magistrats, des avocats, des parquets). Il s'agit d'un enjeu de formation important.
- Depuis quelques années, multiplication importante des dossiers d'enquête dans ce genre. Le dossier Trocadéro s'inscrit dans une dynamique nationale et européenne.
- La traite n'est pas que le fait de gros réseaux organisés. Quelques personnes peuvent en exploiter quelques autres.
- Le recrutement peut se faire directement dans le pays de destination, pas forcément dans le pays d'origine.
- Des enfants français peuvent également être victimes de traite des êtres humains à des fins de commission de délits.

## 2. Changer le regard porté sur ces enfants

Quand les mineurs sont considérés comme des victimes, quand les professionnels prennent le temps de les regarder différemment et de leur poser les questions adéquates et pertinentes (conditions de vie/provenance des stupéfiants/niveau de conso, violences qu'ils subissent), quand ils les considèrent comme des enfants : les mineurs parlent énormément, et se livrent sur ce qu'ils vivent. Ils se sentent écoutés, ce qui représente également un enjeu de réussite pour les enquêtes.

Pour lutter efficacement contre ce phénomène, cette approche visant à prendre en compte la situation de victimes de ces enfants afin de les orienter vers des dispositifs de protection adaptés est un préalable essentiel.

Cela est de plus primordial pour s'assurer que les procédures judiciaires à l'encontre des auteurs soient menées avec le plus d'éléments possible en s'assurant que les victimes soient préalablement protégées et que les audiences puissent se tenir avec le concours des victimes en vue de leur permettre de se reconstruire.



### 3. Visibiliser le mécanisme d'emprise chimique

Depuis quelques années, Hors la rue observe en Île-de-France une présence importante de MNA en provenance d'Afrique du Nord en situation d'errance aggravée. Ces derniers vivent dans des conditions précaires, et accumulent les indicateurs de danger les rendant particulièrement vulnérables à des situations de traite des êtres humains. La quasi totalité d'entre eux sont d'ailleurs impliqués dans des activités délinquantes régulières à quotidiennes (vol, cambriolage) sous la contrainte de tiers.

La majorité de ces jeunes consomment des produits psychotropes (benzodiazépines, prégabaline). Que cette consommation soit liée à une automédication (ayant une fonction antalgique), à une errance (fonction socialisante), ou encore à une délinquance (fonction désinhibante facilitant le passage à l'acte), Hors la rue observe aussi que ce mésusage peut avoir une fonction assujettissante qui complète opportunément et de manière perverse les deux fonctions précédentes recherchées par les jeunes. En effet, une fois la dépendance installée, il devient facile d'instrumentaliser les mineurs, lesquels reviennent inlassablement vers leurs exploiters afin de se procurer à nouveau des médicaments. Ces substances psychotropes viennent donc non seulement combler les besoins des jeunes en errance, mais satisfont également et surtout des stratégies d'exploitation sophistiquées : dans un premier temps, les jeunes consomment pour faciliter les commissions d'actes de délinquance (mais aussi pour faire face à la dureté de leurs conditions de vie) ; la dépendance développée les oblige dans un second temps à voler pour avoir les moyens de payer leur consommation. Ce mécanisme d'emprise chimique s'inscrit pleinement dans des phénomènes de traite des êtres humains.

Cette emprise chimique met également en exergue les carences dans la prise en charge médicale de ces jeunes, notamment sur le volet addiction. Les structures pouvant accueillir ces jeunes ne sont pas adaptées et la seule réponse apportée pour ces jeunes incasables est souvent la détention.

Il est donc important de soutenir le développement de dispositifs expérimentaux comme celui mis en place par la Mairie de Paris, avec une prise en charge globale et pluridisciplinaire.



## Présentation de l'association

Hors la rue est une association déclarée et régie par la loi de 1901. Apolitique et sans appartenance religieuse, elle intervient dans le respect de la Convention relative aux Droits de l'Enfant des Nations Unies. Créée sous le nom de « PARADA », l'association débute ses activités à Bucarest, en Roumanie auprès des enfants des rues, en 1996. En août 2004, elle prend le nom de « Hors la rue », intervient dans le cadre du dispositif d'Etat dit « Versini » dans le repérage et l'accompagnement des mineurs étrangers en situation de danger.

L'objectif général de l'association est d'accompagner les enfants et adolescents étrangers en danger non demandeurs de protection dans le but de « favoriser et rendre effectif l'accès au droit des mineurs étrangers en danger dans un contexte migratoire » et de rendre effectif l'accès au droit commun des mineurs étrangers en danger dans un contexte migratoire.

Il s'agit donc de repérer, d'accompagner et d'orienter les mineurs étrangers en danger les plus éloignés du système de protection de l'enfance afin que leur situation soit mieux prise en compte par les institutions de droit commun et de favoriser la construction de projets de vie plus pérennes. Association de terrain avant tout, Hors la rue mène des tournées quotidiennes dans les rues de Paris et de proche banlieue pour repérer les jeunes en situation de danger (mineurs en errance, jeunes en famille en mendicité, mineurs présumés victimes de la traite des êtres humains...) et créer un lien de confiance.

Notre public sont les mineurs âgés de 7 à 17 ans. En complément de cette action, Hors la rue dispose d'un centre d'appui aux maraudeurs situé à Montreuil en Seine-Saint-Denis, dans lequel les jeunes disposent d'un accompagnement socio-éducatif et d'un suivi dans leurs démarches vers le droit commun.

L'association mène également des actions de sensibilisation et de plaidoyer afin de favoriser une meilleure prise en charge des enfants étrangers en danger par les pouvoirs publics, afin que tous les enfants aient enfin le droit à une vie d'enfant.

**Depuis 2016**, certains quartiers de Paris - notamment la Goutte d'or - sont devenus des repères pour de nombreux jeunes en situation d'errance aggravée et prolongée. Ces jeunes cumulent plusieurs problématiques : vulnérabilité sociale, mobilité/instabilité, fragilité psychologique et comportements à risque (consommation de toxiques, délinquance). L'arrivée de ces jeunes sur le territoire a constitué la première apparition de la problématique « enfants des rues » sur le territoire national et leur accompagnement a nécessité la mise en œuvre de dispositifs expérimentaux.

**En 2017-2018**, l'équipe d'Hors la rue est intervenue de manière renforcée (travail de rue et accueil de jour) auprès des adolescents marocains dits de la Goutte d'or et c'est suite à un travail de plaidoyer nourri par des actions concrètes et des constats de terrains étayés qu'un dispositif spécifique et expérimental a été mis en œuvre sur le territoire parisien. Nous avons également à plusieurs reprises participé aux recherches menées sur cette thématique par l'association Trajectoires.



**En 2021, Hors la rue et l'association Aurore ont décidé de répondre ensemble à un nouvel appel de la Mairie de Paris afin de reprendre un dispositif unique en son genre d'aller-vers, d'accompagnement et de mise à l'abri des mineurs étrangers en errance dans la capitale.**

Ainsi, depuis **le 1er octobre 2021**, Hors la rue et Aurore ont mis leurs compétences en commun afin de pouvoir repérer, accrocher et accompagner ces mineurs en situation de rue.

Le dispositif a été pensé de manière à favoriser l'adhésion des jeunes les plus vulnérables à un accompagnement éducatif et médical soutenu, leur permettant de réduire les dangers encourus au quotidien, de reprendre confiance dans la capacité des institutions à les protéger et de se projeter dans un avenir plus sécurisé. Cela ne peut se faire sans prendre la mesure de la relation d'emprise que les mineurs les plus fragiles entretiennent avec les adultes qui exploitent leurs carences éducatives et affectives, leur isolement et leurs addictions.

---

**Hors la rue en 2022 c'est :**

- **416 jeunes différents rencontrés**
- **182 jeunes**
- **263 nouveaux contacts**
- **872 maraudes**



## **Contacts presse**

Gauthier Berenfeld - Chargé de communication : gauthier.berenfeld@horslarue.org / 07 84 90 52 75

Guillaume Lardanchet - Directeur : guillaume.lardanchet@horslarue.org / 06 86 85 99 83

**Notre site internet** : <https://horslarue.org/>

## **Ces articles parlent de l'affaire Trocadéro :**

- [Vols avec violence au Trocadéro : les boss algériens exploitaient 17 ados voleurs et drogués](#), Le Parisien
- [«Lorsque je prends les médicaments, je ne sens rien» : qui sont les enfants des rues incités à voler au Trocadéro ?](#), Le Parisien
- [Enfants voleurs à Paris : six ressortissants algériens vont être jugés pour traite d'êtres humains](#), Sud Ouest via AFP

